

La CAPEB lance sa marque "Artisans du bâtiment by CAPEB" pour promouvoir les spécificités et l'expertise des entreprises artisanales du bâtiment

À l'occasion de Batimat, le 30 septembre 2024, la CAPEB annonce le lancement de sa marque « Artisans du bâtiment by CAPEB », une initiative stratégique visant à reconnaître et valoriser le rôle essentiel des TPE du bâtiment.

Un engagement fort pour l'avenir des TPE du bâtiment

La CAPEB s'engage à défendre la bonne prise en compte du rôle clé des TPE du bâtiment dans les enjeux d'avenir pour le secteur. Avec le lancement de la marque, cette initiative met en avant la spécificité de ces entreprises, en soulignant leur expertise, leur savoir-faire et leurs valeurs à travers un site portail dédié.

En tant que symbole de reconnaissance, cette initiative s'inscrit comme un gage de confiance des particuliers. Dans un contexte où la défiance peut nuire à l'engagement des foyers dans des travaux, cette initiative fait d'autant plus sens. Le dernier rapport de la DGCCRF témoigne d'une forte hausse du nombre de fraudes liées à la rénovation énergétique, soulignant ainsi l'importance de renforcer le lien de confiance avec les consommateurs. Le site portail repose sur un annuaire permettant d'identifier les entreprises qui s'inscrivent dans une démarche collective et partagent des valeurs sociétales fortes.

"Artisans du bâtiment by CAPEB" : un symbole de reconnaissance et de confiance pour renforcer le rôle des TPE dans un secteur en pleine mutation

De plus, le portail offrira aux TPE la possibilité de faire valoir leur expertise avérée en affichant, quand elles en sont titulaires, les labels développés par la CAPEB pour valoriser leur entreprise sur des marchés très concurrentiels. Ce portail constitue un levier supplémentaire pour accompagner la CAPEB dans son combat pour la reconnaissance indispensable des TPE, en mettant en avant leur rôle, leurs qualifications spécifiques et leur maillage territorial.

La CAPEB s'affirme ainsi comme un acteur clé dans la valorisation et la reconnaissance des TPE du bâtiment, consolidant leur position dans un secteur en pleine évolution.

Retrouvez le portail des Artisans du bâtiment by CAPEB

<https://artisans-du-batiment-by-capeb.com/>

Pour en savoir plus

Suivez la CAPEB sur les réseaux sociaux pour ne rien manquer de ses actualités, événements et actions :

- **X** : @capeb_fr
- **Facebook** : @capeb.nationale
- **LinkedIn** : @capeb

À propos de la CAPEB

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), organisation patronale représentative de l'ensemble des entreprises du bâtiment est l'organisation patronale majoritaire dans l'artisanat du Bâtiment (c'est-à-dire les entreprises inscrites au répertoire des métiers qui emploient ou non des salariés). La CAPEB est la première organisation professionnelle de France en nombre d'adhérents (61 000 entreprises).

- 621 803 entreprises, soit 97 % des entreprises du bâtiment, dont 457 650 entreprises travaillant sans salarié (incluant 200 386 en micro-entreprises) et 164 153 entreprises employant entre 1 et 10 salariés
- 518 599 salariés, soit 47 % des salariés
- 60 000 apprentis formés dans le bâtiment
- Presque la moitié du chiffre d'affaires du bâtiment (46 %)

Contact presse

Pour plus d'informations ou pour des interviews, veuillez contacter :

Albertine MINART, chargée des relations presse, CAPEB : a.minart@capeb.fr - 01 53 60 50 84